

COMITE de DIRECTION

ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le Vendredi 23 Juin 2023 à 19 Heures à LAVANCIA.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

VŒUX

Conformément à l'article 12.5.2 des statuts du District de l'Ain, les clubs ou commissions de District souhaitant présenter des vœux pour l'Assemblée Générale qui se tiendra à LAVANCIA le Vendredi 23 Juin 2023 devront les transmettre par voie électronique ou postale au siège du District pour le jeudi 25 Mai 2023 inclus.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

ELECTION DE LA DELEGATION DU DISTRICT DE L'AIN POUR LES ASSEMBLEES GENERALES DE LA LAURAFoot 2023/2024

L'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour les Assemblées Générales de la LAuRAFoot aura lieu lors de l'Assemblée Générale du vendredi 23 Juin 2023.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé, avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante : District de l'Ain de Football – 26 Rue du Loup – 01440 VIRIAT.

Rappels :

- tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.
- conformément à l'article 12.1) des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire des délégués (nombre inconnu à ce jour) appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue.
- toute candidature doit être présentée de manière individuelle.
- l'élection a lieu au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

* * * * *

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire élection de la délégation du District de l'Ain de Football.

DECLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LAuRAFoot

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2023

A remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 25 Mai 2023 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Election de la délégation du District ».

Je soussigné(e), Madame / Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

(si licencié membre individuel, joindre un justificatif)

- Déclare me porter candidat à l'élection de la délégation du District de l'Ain de Football pour l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot,
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
 - . D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - . D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Rappel : tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 12.5.6) des Statuts du District.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature une copie d'une pièce d'identité du candidat.